

L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE

Dans la leçon six, nous avons constaté l'importance de l'Église puisqu'elle est l'accomplissement du dessein de Dieu. En plus, un grand destin lui est promis de par sa grande vocation. Cette leçon-ci nous présentera l'organisation de l'Église du point de vue de l'assemblée locale et nous présentera l'universalité de l'Église.

I – L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

La Bible parle souvent de l'Église dans un sens universel pour décrire sa présence dans le monde en tant qu'organisme (Matthieu 16.18; Éphésiens 3.10; 5.23). Dans la leçon précédente, nous avons vu que l'Église universelle se compose de tous les sauvés : ceux qui sont en Christ, qui le servent, l'adorent et vivent selon la loi de Dieu contenue dans le Nouveau Testament.

A – CHRIST EST LE SEUL CHEF DE L'ÉGLISE

Toute organisation a besoin d'une autorité centrale, d'un « centre nerveux » qui veille sur l'unité, la cohésion et la mission de l'ensemble; en un mot, qui gouverne. L'Église a-t-elle besoin d'un tel gouvernement à sa tête? Selon sa volonté, Dieu donna à l'Église un chef suprême, Jésus-Christ (Éphésiens 1.22,23). Les Écritures soulignent l'unité qui existe entre le Christ et son Église, en précisant que l'Église est le corps du Christ; ainsi, comme le corps humain est soumis à la tête qui le dirige, le corps du Christ, l'Église universelle, ne reconnaît d'autre chef que Jésus-Christ (Éphésiens 5.24).

La Bible déclare : « *Il y a un seul corps* » et « *un seul Seigneur* » (Éphésiens 4.4,5). Qui pourrait concevoir un corps possédant plus d'une tête! D'ailleurs, l'Église n'a pas besoin de deux têtes. Christ peut procurer à son Église, son corps, « *tout ce qui contribue à la vie et à la piété* » (2 Pierre 1.3). Il écoute ses prières (Hébreux 4.14,16; 7.25). Il veille à son perfectionnement et à son développement spirituel (Éphésiens 4.13,16). En outre, Christ a pourvu son Église

d'un guide infaillible, non pas en déléguant ses pouvoirs à un autre chef, mais en donnant à l'Église les Écritures (2 Timothée 3.16,17). Il est réellement le chef suprême de l'Église, et il est capable de la conduire jusqu'au bout de sa mission.

Quoique les Écritures affirment explicitement que Jésus est la seule tête de l'Église, certains prétendent que Christ aurait fondé son Église sur l'apôtre Pierre; ce même apôtre aurait aujourd'hui un successeur qui poursuit cette mission de chef de l'Église sur la terre. Les paroles de Jésus à Pierre, en Matthieu 16.18,19 sont souvent citées à l'appui de cette doctrine. «*Sur ce roc [traduit aussi "pierre"] je bâtirai mon Église*» et «*je te donnerai les clefs du royaume*», et l'autorité de «lier» et «déliar». Nous verrons cependant que l'examen des enseignements bibliques et des données est loin de confirmer une telle doctrine.

B – EXAMEN DES ÉCRITURES

Notons tout d'abord que Jésus n'a pas dit : « Sur toi Pierre – nom propre – je bâtirai », mais a dit : « *Sur cette pierre...* » – nom commun. Dans la langue originale (le grec), deux mots sont ici à considérer : PETROS, nom masculin, qui signifie un « morceau de pierre » ou un « éclat de roche » et d'où est dérivé le nom de l'apôtre, et PETRA, nom féminin, qui est le mot classique pour désigner la totalité de la roche ou du roc. Or, Jésus parle du « roc » sur lequel il bâtira son Église. Ce n'est pas sur PETROS qu'il a l'intention de bâtir l'Église, mais sur PETRA, qui est plus solide et plus substantielle. Mais alors, que désigne PETRA? Le contexte de Matthieu 16.13-18 a pour sujet la véritable identité de Jésus. Il demande : « *Qui dit-on que je suis? [...] Qui dites-vous que je suis?* » Pierre déclare formellement : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.* » De toute évidence, c'est la proclamation de cette vérité, et non la personne de l'apôtre, qui constitue la PETRA; la roche sur laquelle Jésus bâtirait son Église. Paul confirme cette vérité lorsqu'il écrit que « *personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ* » (1 Corinthiens 3.11). Aucun texte de l'Écriture ne décrit l'apôtre Pierre comme le fondement de l'Église. Cependant, tout comme les autres chrétiens, Pierre fait partie des pierres vivantes de la maison spirituelle de Dieu (1 Pierre 2.5). Il est évident que Pierre a eu un grand rôle à jouer dans l'établissement de l'Église, de même que les autres apôtres. C'est pourquoi il est écrit que l'Église est aussi édifiée sur « *sur le fondement des apôtres et des prophètes* » (Éphésiens 2.19,20). Il est vrai que Pierre s'est servi des « clefs du royaume » (Matt. 16.19) pour l'ouvrir aux hommes, en étant le premier à annoncer les conditions du salut, d'abord aux Juifs (Actes 2.14-38) et plus tard aux non-Juifs (Actes 10.34-48; 15.7), mais à part cela, Pierre n'a pas été investi de prérogatives exclusives au sein des douze; en effet, le pouvoir de lier et de délier a également été donné aux autres. « *Tout ce que vous*

lierez sur la terre aura été lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre aura été délié dans le ciel» (Matthieu 18.18). «Lier» était l'acte d'imposer quelque chose comme obligatoire, et «délier» était celui de dispenser d'un devoir. Ainsi, Jésus dit en Matthieu 23.4 au sujet des scribes et pharisiens qui étaient «*dans la chaire de Moïse*» : «*Ils lient des fardeaux pesants et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.*» Contrairement aux scribes, les apôtres de Jésus exerçaient une autorité directement reçue du Seigneur. Mais encore nous soulignons que tous les apôtres exerçaient la même autorité. Ceci est encore confirmé par le fait que l'apôtre Paul ne se considérait comme inférieur en rien aux autres apôtres (2 Corinthiens 12.11,12). En fait, un jour il s'est même vu moralement contraint de reprendre sévèrement, en public, l'apôtre Pierre dont il désapprouvait la conduite (Galates 2.11-14). Ainsi, nous constatons que le texte biblique n'enseigne nullement que Pierre était chef de l'Église. Il est par conséquent inutile d'essayer de trouver une quelconque indication concernant ou bien ses successeurs, ou bien l'instauration d'un évêque universel appelé pape.

C – L'ÉVIDENCE HISTORIQUE

Quoique les preuves bibliques soient décisives pour trancher la question, il est néanmoins intéressant de faire intervenir certains témoignages historiques. Si dès le commencement, Pierre avait été considéré comme le «roc» ou la «pierre» de Matthieu 16.18, ce fait aurait vraisemblablement été universellement connu et reconnu dans l'Église primitive. Or, les écrits que nous ont laissés plusieurs grandes figures de l'Église des premiers siècles, appelées Pères de l'Église, parlent précisément du contraire. Par exemple, le célèbre Chrysostome de Constantinople (347 à 407), dans sa 54^e «Homélie sur Saint Matthieu», identifia le «roc» comme étant la foi de la confession de Pierre. De même, Hilaire de Poitiers, qui mourut en 367, écrit : «Notre seul fondement inébranlable, notre seul rocher béni de la Foi, c'est la confession de la bouche de Pierre : Tu es le Fils du Dieu vivant [...] C'est sur le rocher de cette confession qu'est bâtie l'Église» (La Trinité, livres 2 et 6). En Orient, le grand théologien Origène (182-251) a combattu l'idée que l'Église soit bâtie spécialement sur l'apôtre Pierre en soulignant les promesses faites par Jésus à tous les apôtres. Et même Augustin (354-430), une des plus grandes figures de l'histoire de l'Église, paraphrase comme suit les paroles de Jésus en Matthieu :

«Tu es Pierre et sur cette pierre – que tu as confessée, sur cette pierre que tu as reconnue en disant : 'Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant' – je bâtirai mon Église. Je te bâtirai sur moi et non moi sur toi.» Car les hommes qui ont voulu être bâtis sur d'autres hommes ont dit : "... Je suis de Paul! et moi, d'Apollos! et moi, de Céphas (c'est-à-dire de Pierre)!"

[1 Corinthiens 1.12]. Quant à ceux qui n'ont pas voulu être fondés sur Pierre, mais sur le rocher, ils ont dit : "Moi, je suis de Christ!" »

Nous pouvons ainsi constater que le texte biblique aussi bien que les propos de beaucoup de chrétiens primitifs déclarent que le Christ est la seule tête de l'Église.

Mais comment son autorité s'exerce-t-elle?

II – LES APÔTRES ET PROPHÈTES DE L'ÉGLISE

Christ exerce son autorité dans l'Église par l'intermédiaire des hommes inspirés que sont les apôtres et les prophètes. Ils occupent la plus haute charge dans l'Église (1 Corinthiens 12.28; Éphésiens 4.11). En fait, l'Église, également désignée par l'expression « la maison » ou « famille de Dieu », est édifiée « *sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire* » (Éphésiens 2.19,20). Pour leur permettre de révéler au monde la volonté du Christ et ainsi fonder l'Église (Éphésiens 4.11-15), Dieu accorda à ces hommes le don de l'inspiration ainsi que des pouvoirs miraculeux. Les miracles qu'ils faisaient avaient pour but de confirmer l'origine divine de leur message (Marc 16.20; Actes 1.8; Hébreux 2.4). Les prophètes pouvaient révéler la volonté de Dieu par inspiration (2 Pierre 1.20,21), mais seuls les apôtres étaient en mesure de transmettre des dons miraculeux à d'autres hommes (Actes 8.18; 2 Timothée 1.6; Romains 1.11). L'évangéliste Philippe exerça en Samarie le don des miracles qu'il tenait des apôtres, mais il fallut la présence de ces derniers pour transmettre aux convertis de Philippe des dons miraculeux (Actes 8.5-19).

Par conséquent, la transmission de pouvoirs miraculeux cessa avec la mort du dernier apôtre. L'apôtre Paul avait d'ailleurs annoncé que les diverses manifestations miraculeuses devaient cesser (1 Corinthiens 13.8-10). Notons en outre qu'elles ne sont plus nécessaires de nos jours, car les apôtres, en rédigeant leur message sacré, nous ont transmis toutes les données de la foi, et cela « *une fois pour toutes* » (Jude 3; Hébreux 2.4; 2 Timothée 3.16,17).

Les apôtres du Christ, les prophètes et ceux qui avaient le don des miracles ont rempli leur mission. Il n'y a donc plus de place pour de nouveaux apôtres, de nouveaux prophètes ou des dons miraculeux.

La charge apostolique était unique. Il est significatif que les apôtres ne se soient pas souciés d'avoir des successeurs. Le cas de Judas, remplacé par Matthias, est purement exceptionnel, car il s'agissait, dans ce cas particulier, d'accomplir les Écritures (Actes 1.20; Psaumes 69.26; 109.8). Pour avoir la vocation et la charge d'apôtre, dans le sens des douze, il fallait être un témoin oculaire de la résurrection du Seigneur (Actes 1.21,22). En prévision de leur

propre disparition, c'est la soumission à l'autorité de la parole écrite que les apôtres recommandaient aux chrétiens et non la soumission et l'obéissance à leurs successeurs (Actes 20.32; 2 Timothée 3.16,17; 2 Pierre 1.12-21).

De même que Jésus est toujours le chef de l'Église universelle, quoique présent en esprit seulement (Éphésiens 1.22,23; Matthieu 18.20), de même par leur message écrit inspiré de Dieu, les apôtres et les prophètes sont toujours présents dans l'Église.

À travers la Parole vivante, les Écritures, ils occupent toujours la même position dans les fondements de l'Église, tout comme Christ occupe toujours sa position en tant que pierre d'angle (1 Pierre 2.4-7; Éphésiens 2.20). Aujourd'hui, l'Église universelle a les mêmes apôtres, les mêmes prophètes et le même chef que l'Église du premier siècle.

Chaque assemblée locale est autonome, c'est-à-dire qu'elle se gouverne elle-même. Elle est soumise à la seule autorité de Christ, telle qu'elle s'exerce à travers ses apôtres et prophètes. Les Écritures constituent la seule charte, la seule règle infaillible de l'Église (2 Timothée 3.16,17). Il n'existe aucune organisation en dehors de l'assemblée locale qui puisse, par exemple, avoir l'autorité de régir différentes assemblées. Les assemblées locales sont absolument indépendantes de toute organisation centrale. Elles n'ont pas de « quartier général ». Le seul pouvoir suprême et unifiant demeure le Christ.

Cependant toutes ces assemblées locales qui forment l'Église universelle sont unies entre elles par une foi commune, par l'amour et la coopération (Éphésiens 4.1-6; 2 Corinthiens 8.24; Romains 15.26). Elles portent toutes le même nom. Elles ont une même doctrine. La division entre elles est un péché (1 Corinthiens 1.10-13; 3.3).

Comment est-il possible d'atteindre ce degré d'unité et de cohésion sans avoir, sur terre, pour l'Église, la supervision d'un quartier général? Cela est rendu possible par le simple fait que chaque assemblée locale est soumise au même chef : le Christ (Colossiens 1.18), qu'elle repose sur le même fondement : le Christ (1 Corinthiens 3.11) et qu'elle obéit à la même expression de l'autorité suprême, à savoir la volonté du Christ révélée dans le Nouveau Testament (2 Timothée 3.16,17).

Il est aisé de percevoir en cela toute la sagesse de Dieu. Par exemple, si une assemblée locale devait, par malheur, se corrompre d'une manière ou d'une autre, dans la doctrine ou dans les mœurs, elle n'affecterait pas les autres assemblées, en vertu de l'autonomie ou indépendance de chaque assemblée locale. Si une fenêtre n'est composée que d'une grande vitre, il suffit d'une pierre pour endommager toute la vitre, mais si une fenêtre est composée de

plusieurs petites vitres, la pierre ne peut affecter que l'une d'entre elles. Le mal ne s'étend pas aux autres.

III—L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE LOCALE

L'Église universelle est subdivisée en de nombreuses assemblées (congrégations ou Églises locales). Ce sont les différentes assemblées locales auxquelles Paul faisait allusion lorsqu'il écrivait : « *Toutes les Églises de Christ vous saluent* » (Romains 16.16). Dans sa lettre aux chrétiens de la ville de Corinthe, il les appelle « *l'Église de Dieu* » (1 Corinthiens 1.2).

D'autre part, si les hommes instaurent un gouvernement central, détenant sur terre le pouvoir suprême sur toutes les assemblées, qu'advient-il de toutes ces assemblées si le quartier général venait lui-même à se corrompre ? La tête étant malade, le corps entier en serait affecté.

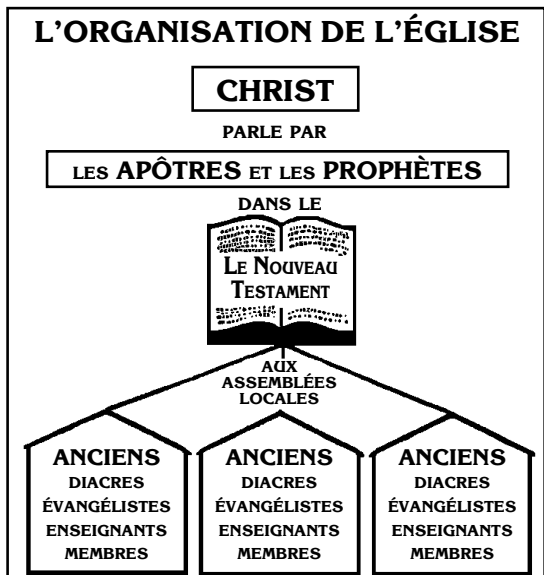
Ainsi, nous voyons que Dieu a voulu que l'Église soit protégée et a accordé à chaque assemblée autonomie et indépendance.

Au sein de l'assemblée locale, il existe une organisation qui est également voulue par Dieu. Elle se compose d'anciens (ou évêques), de diacres, d'évangélistes, d'instructeurs et naturellement des membres. Examinons séparément chacune de ces fonctions.

A – LES ANCIENS

À l'origine, chaque assemblée locale choisissait ses propres « conducteurs ». Ces hommes étaient indifféremment appelés « anciens » (Actes 14.23), ou « évêques » (Philippiens 1.1), ou « pasteurs » (Éphésiens 4.11). C'est ainsi que l'apôtre Paul réunit un jour les anciens de l'Église d'Éphèse et leur rappela qu'en tant « qu'évêques » ils devaient paître l'Église comme des pasteurs (Actes 20.17,28; voir aussi Tite 1.5-9 et 1 Pierre 5.1-4).

Le mot « ancien » suggère l'âge et la maturité nécessaires pour assumer une telle responsabilité (1 Timothée 3.6). Le mot « évêque » signifie littéralement surveillant. Les évêques ne doivent pas



dominer avec un esprit autoritaire, mais veiller à être les « *modèles du troupeau* » (1 Pierre 5.2,3).

Enfin, le terme « pasteur », synonyme de « berger », décrit bien la fonction de ceux qui ont la responsabilité de conduire l'Église dans des pâturages de vérité, à l'écart des dangers et des erreurs (Actes 20.28-31; 1 Pierre 5.1,2).

Ainsi, comme un homme peut être à la fois un enseignant, un guide et un conseiller, les mots « ancien », « évêque » et « pasteur » désignent les différents aspects d'une même fonction.

Pour aspirer à cette charge, il faut satisfaire à des conditions très strictes et précises (lire soigneusement 1 Timothée 3.2-7; Tite 1.6-9). Chaque ancien doit être un homme d'une grande maturité spirituelle et ayant une conduite irréprochable; il doit pouvoir enseigner. Un ancien doit être marié (1 Timothée 3.1-3) : « *Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission avec une parfaite dignité; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu?* » (1 Timothée 3.4,5).

La Bible nous indique qu'il y avait plusieurs anciens (ou évêques) dans chaque assemblée locale (Actes 14.23; 20.17; Tite 1.5; Philippiens 1.1). La Bible ne mentionne jamais un seul évêque qui serait responsable de plusieurs Églises, mais toujours plusieurs évêques qui sont responsables d'une seule assemblée.

L'autorité des évêques ne s'exerçait pas en dehors de l'assemblée locale où ils avaient été nommés (1 Pierre 5.2). Il n'existait donc pas de hiérarchie parmi les évêques des différentes Églises. Lorsque la Bible parle du « souverain pasteur », c'est au Christ qu'elle fait allusion (1 Pierre 5.4).

B – LES DIACRES

Les diacres travaillent sous l'autorité des anciens. Eux aussi doivent posséder certaines qualifications précises (1 Timothée 3.8-13). Le mot « diacre » signifie serviteur. Ces hommes s'acquittent de certaines fonctions dans l'Église, comme celle qui est stipulée en Actes 6.1-6.

Il paraît probable que dans les premiers temps de l'Église, il y avait aussi plusieurs diacres dans chaque assemblée. Cela ressort d'une des salutations de l'apôtre Paul qu'il adressa « *à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes, aux évêques et aux diacres* » (Philippiens 1.1).

C – LES ÉVANGÉLISTES

Étymologiquement un évangéliste est un « proclamateur de la bonne nouvelle ». Les évangélistes annoncent l'Évangile de Jésus-Christ. C'est leur vocation (2 Timothée 4.2-5). L'usage populaire les désigne comme des pasteurs. Bibliquement parlant, nous l'avons déjà vu, un pasteur est un ancien. Ce n'est pas nécessairement un évangéliste, qui ne remplit pas forcément tous les critères

exigés pour être pasteur selon 1 Timothée 3 et Tite 1 (marié, ayant enfants fidèles, etc.).

D – LES ENSEIGNANTS (DOCTEURS)

Le dernier ministère mentionné par Paul en Éphésiens 4.11 est celui d'enseignant. Quoique leurs qualifications précises ne soient pas stipulées avec précision dans les Écritures, il y est clairement indiqué qu'un docteur doit posséder une connaissance profonde des Écritures, alliée à un caractère éprouvé (Jacques 3.1,13; Hébreux 5.12).

En obéissant à l'Évangile, tous les chrétiens deviennent membres d'une Église locale et font partie de son organisation (Actes 2.38, 47; 1 Corinthiens 12.12-22). Chaque membre doit être soumis aux anciens de son assemblée (Hébreux 13.17), s'efforcer de croître en participant activement à la vie de son Église locale (Éphésiens 4.15,16) et rester fidèle à Christ sa vie durant (Apocalypse 2.10).

CONCLUSION

Nous venons d'étudier l'organisation de l'Église telle qu'elle se présentait au commencement et telle qu'elle devrait encore se présenter aujourd'hui. Tous les chrétiens du monde constituent l'Église universelle du Christ. Jésus-Christ est la tête de ce corps. Les apôtres et les prophètes ont accompli, de leur vivant, leur mission terrestre. Leur œuvre se poursuit cependant par le moyen de leurs écrits dont l'inspiration divine est confirmée par les nombreux miracles qu'ils ont opérés. Par ces écrits, ils sont encore présents, proclamant l'Évangile du Christ et dirigeant son peuple. Le Nouveau Testament n'autorise aucune autre organisation pour son Église universelle. L'organisation de chaque assemblée locale comprend des anciens, des diacres, des évangélistes, des enseignants et des membres. L'assemblée locale ainsi organisée est autonome. Elle ne se soumet à aucune autorité en dehors du Christ. Dans la prochaine leçon intitulée «L'unité de l'Église», nous étudierons en détail comment ces nombreuses assemblées indépendantes peuvent former un corps uni, sans structure hiérarchisée ou «quartier général».

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés

CB-6-7

QUESTIONNAIRE
Leçon 7

Note : _____

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal

I. RÉVISION – ÉCRIVEZ VRAI OU FAUX DANS L'ESPACE PRÉVU.

- _____ 1. La Bible contient toute la volonté de Dieu.
- _____ 2. Pour accéder au salut, il suffit d'avoir la foi et de se repentir, le baptême n'étant pas nécessaire.
- _____ 3. Dieu ajoute tous les sauvés à son Église.
- _____ 4. L'Église est l'accomplissement d'un dessein éternel de Dieu.

II. ENCERCLEZ LA LETTRE CORRESPONDANT À VOTRE RÉPONSE.

1. Le terme « Église universelle » désigne...
a) le mouvement œcuménique.
b) l'Église répandue dans le monde entier.
c) l'Église locale.
2. [Éphésiens 1.22,23; 4.4,5] L'Église universelle est composée...
a) de plusieurs corps et d'une seule tête.
b) d'un seul corps et d'une seule tête.
c) d'un seul corps et de plusieurs têtes.
3. [Éphésiens 1.22,23; Colossiens 1.18] La Bible déclare clairement que le chef de l'Église est...
a) Marie.
b) Pierre.
c) Christ.
4. Le « roc » sur lequel Christ avait promis de bâtir son Église est...
a) la personne de Pierre.
b) le fait de sa divinité que venait de déclarer Pierre.
5. [1 Corinthiens 3.11] Plus tard, Paul fait allusion à la pierre de fondement. Il la désigne comme étant...
a) le Christ.
b) Pierre lui-même.
c) la succession des évêques de Rome.
6. [Matthieu 16.18,19; 18.18] Le pouvoir de « lier » et de « délier » dans le royaume fut donné...
a) à tous les apôtres.
b) à Pierre exclusivement.
c) aux différents évêques de Rome.

7. [2 Corinthiens 12.11,12; Galates 2.7,8] Paul affirma que son apôtre était...
- inférieur à celui de Pierre.
 - supérieur à celui de Pierre.
 - égal à celui de Pierre.
8. Beaucoup de grands commentateurs des cinq premiers siècles de l'Église ont vu dans le « roc » de Matthieu 16.18...
- Pierre.
 - les successeurs de Pierre.
 - la vérité confessée par Pierre.
9. La Bible l'établit clairement et les écrits de beaucoup de Pères de l'Église s'accordent à dire que le chef de l'Église est...
- Christ seul.
 - Christ au ciel et Pierre sur la terre.

III. ENCERCLEZ LA LETTRE CORRESPONDANT À VOTRE RÉPONSE.

1. [Jean 15.27; 16.13; Actes 1.8,21,22; Éphésiens 4.11-15] Le rôle primordial des apôtres était d'être témoins du Christ et...
- de révéler sa volonté.
 - de conseiller le gouvernement civil.
2. [Marc 16.20; Actes 1.8; Hébreux 2.4] Pour les soutenir dans leur mission, Dieu donna à ses apôtres...
- des pouvoirs miraculeux.
 - des positions sociales importantes.
 - une intelligence et une culture exceptionnelles.
3. [Actes 8.5-19; 2 Timothée 1.6; Rom. 1.11] Quels sont ceux qui pouvaient transmettre des pouvoirs miraculeux aux autres?
- Les apôtres exclusivement
 - Tous ceux qui possédaient déjà ces pouvoirs
 - Tous ceux qui pouvaient prier
4. Par conséquent, après la mort des apôtres, les dons miraculeux...
- continuèrent d'être transmis.
 - cessèrent d'être transmis.
5. [1 Corinthiens 13.8-10] La cessation des manifestations miraculeuses dans l'Église...
- n'a pas été prédite par les apôtres.
 - a été prédite par les apôtres.
6. [Jude 3; Hébreux 2.4; 2 Timothée 3.16,17] Les apôtres, les prophètes et les autres bénéficiaires de dons miraculeux se servirent de leurs pouvoirs pour révéler, consigner, confirmer la Parole de Dieu...
- partiellement.
 - à l'intention de leurs contemporains seulement.
 - complètement et une fois pour toutes.

7. **Puisque les apôtres du Christ et les prophètes du premier siècle ont rempli leur mission en révélant, confirmant et consignand la Parole de Dieu, il est évident que des apôtres et des prophètes modernes...**
- sont encore indispensables.
 - ne sont pas nécessaires.
8. [Actes 20.32; 2 Timothée 3.16,17; 2 Pierre 1.12-21] **Conscients de leur prochaine disparition, les apôtres recommandèrent les fidèles...**
- à leurs successeurs.
 - à la Parole écrite.
 - aux inspirés qui paraîtraient de siècle en siècle.
9. [Romains 16.16; 1 Corinthiens 1.2; 16.1] **L'Église universelle est subdivisée en...**
- plusieurs dénominations.
 - Synodes.
 - diocèses.
 - Églises ou assemblées locales.
10. **Dans une organisation religieuse hiérarchisée, lorsque la corruption de la doctrine se manifeste au niveau de la hiérarchie,...**
- elle n'affecte pas les Églises qui en dépendent.
 - elle contamine toutes les Églises qui en dépendent.
11. [Actes 14.23; Tite 1.5-9] **Combien d'anciens chaque assemblée se choisissait-elle ?**
- Aucun
 - Plusieurs
 - Un seul
12. [Actes 20.17,28] **Les mots « évêque », « pasteur », « ancien » désignent...**
- des fonctions différentes dans l'Église.
 - la même fonction.
13. [1 Timothée 3.2,3; Tite 1.5-9] **Un ancien ou évêque doit avoir une moralité exemplaire, et...**
- il doit être célibataire.
 - il doit être marié.
14. [1 Pierre 5.2] **Les évêques d'une assemblée exercent leur autorité spirituelle...**
- sur une assemblée seulement.
 - sur plusieurs Églises à la fois.
 - sur deux Églises seulement.
15. [1 Timothée 3.8-13; Philippiens 1.1] **Les « serviteurs » qui officient dans l'Église sous l'autorité des anciens s'appellent...**
- les évêques.
 - les évangélistes.
 - les diacres.
16. [2 Timothée 4.2-5] **Quels sont ceux dont la fonction principale est d'annoncer la Parole ?**
- Les anciens
 - Les évangélistes
 - Les diacres
17. [Hébreux 13.17; Éphésiens 4.15,16] **Quels sont ceux qui doivent être soumis aux anciens pour qu'ils puissent croire et travailler harmonieusement dans l'assemblée ?**
- Les diacres spécialement
 - Une partie de l'Église seulement
 - Chaque membre de l'Église

IV. RÉSUMONS LES FAITS

- _____ 1. La Bible décrit-elle l'Église universelle comme un corps avec deux têtes, l'une visible et l'autre invisible ?
- _____ 2. Christ est-il le seul chef de l'Église ?
- _____ 3. La Bible enseigne-t-elle que Pierre et ses successeurs sont de droit divin chefs de l'Église sur la terre ?
- _____ 4. L'Église a-t-elle besoin aujourd'hui de nouveaux apôtres, de prophètes modernes et d'hommes ayant des pouvoirs miraculeux ?
- _____ 5. Les apôtres et les prophètes étant disparus, leur est-il dès lors impossible de guider l'Église ?
- _____ 6. L'Église universelle est-elle subdivisée en Églises locales ?
- _____ 7. Doit-il y avoir une pluralité d'anciens dans chaque Église locale plutôt qu'un seul, pour la diriger, la garder et la nourrir spirituellement ?
- _____ 8. Les diacres, les évangélistes et les docteurs travaillent-ils sous l'autorité des anciens ?
- _____ 9. Dieu permet-il à l'homme de modifier cette forme d'organisation qu'il a donnée à l'Église dès sa fondation ?

VOS REMARQUES/OBSERVATIONS/QUESTIONS

Nous vous invitons à les renvoyer avec la révision.

Adresse du conseiller :	<p>Éditions C.E.B. 4806 Trousdale Dr. Nashville, TN 37220 États-Unis www.editionsceeb.com Imprimé aux États-Unis</p> <p>CB-6-7</p>
-------------------------	---